



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité des technologies de l'information et de la communication

Première session  
19-21 novembre 2008  
Bangkok

**STRATÉGIE DES INSTITUTIONS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

**CENTRE ASIE-PACIFIQUE DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR  
LE DÉVELOPPEMENT**

*Note du secrétariat*

**RÉSUMÉ**

Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) a continué d'œuvrer à la réalisation de son objectif, qui est de renforcer les moyens humains et institutionnels dont disposent les membres et membres associés de la CESAP pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux fins du développement socioéconomique.

Dans le présent document, le secrétariat: a) résume les stratégies et les activités du Centre; b) fait le point sur les initiatives pour le renforcement des capacités dans la région qui sont axées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins du développement et s'adressent aux décideurs et aux responsables gouvernementaux; et c) décrit les stratégies et initiatives du Centre visant le développement des capacités, dont fait partie l'initiative clef consacrée au module de formation de base relatif aux technologies de l'information et de la communication à l'usage des hauts responsables, qui vise à doter les décideurs et les principales parties prenantes des connaissances et des qualifications de base dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication aux fins d'atteindre les objectifs nationaux de développement.

Est présenté de façon détaillée le centre de coopération électronique « e-Collaborative Hub » (également connu sous le nom de « e-Co Hub »), conçu et mis au point par le CAPFTIC pour permettre aux individus et aux organisations partageant le même souci de renforcer les capacités d'utilisation des TIC aux fins du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique de se rencontrer en ligne. Le centre de coopération électronique vise à promouvoir l'apprentissage et la formation en facilitant l'accès aux ressources disponibles en matière de technologies de l'information et de la communication, et en offrant un espace interactif dédié au partage des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des TIC au service du développement.

La dernière question soumise à l'examen du Comité concerne la feuille de route stratégique du Centre. Le plan décrit la stratégie du Centre pour s'acquitter avec succès de son rôle en tant que centre d'excellence régional de formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement, répondant à la fois aux besoins des institutions régionales et à ceux des partenaires nationaux dans les États membres.

Le Comité souhaitera peut-être donner au secrétariat des conseils sur la façon de faire évoluer le programme du CAPFTIC.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction .....	1
A. Dispositif institutionnel .....	1
B. Stratégie : renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC.....	1
C. Programme de travail.....	2
D. Conseil d'administration.....	3
I. ALIGNEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES BESOINS DE RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE DOMAINE DES TIC .....	3
A. Situation au niveau régional du renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication .....	3
B. Mandat de la CESAP en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.....	4
C. La formation au cœur de la stratégie de renforcement des capacités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement.....	5
D. Recherche: données de pointe sur la création de capacités en matière de TIC.....	9
E. Conseils consultatifs: adaptation à la diversité de la région de l'Asie et du Pacifique.....	12
II. LA VOIE À SUIVRE .....	13
A. Création de réseaux de coopération à l'échelon mondial .....	13
B. Feuille de route du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement .....	14
III. QUESTIONS À EXAMINER .....	14

### Liste des figures

1. But, objectif et fonctions du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement .....	1
2. La stratégie de partenariat du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement .....	13
3. Phases de développement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement .....	15

## Introduction

### A. Dispositif institutionnel

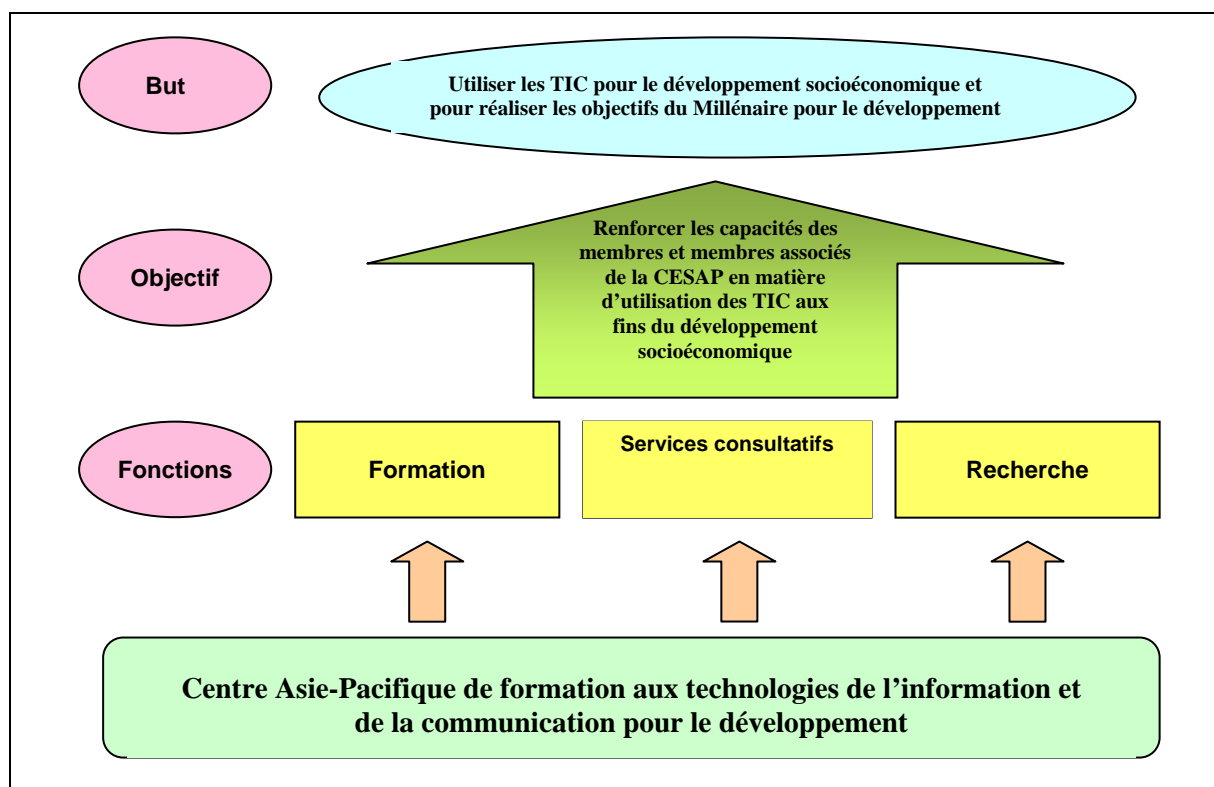
1. Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) est un organe subsidiaire de la CESAP; sa composition est donc identique à celle de la Commission. Les statuts du Centre ont été adoptés par la Commission dans sa résolution 61/6, en date du 18 mai 2005, sur l'établissement du Centre.

2. Le Centre est situé à Incheon (République de Corée). Pendant les cinq premières années, il recevra un soutien financier et institutionnel de 10 millions de dollars du Gouvernement de la République de Corée.<sup>1</sup>

### B. Stratégie : renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC

3. Dans sa résolution 61/6, la Commission exprimait entre autres sa préoccupation au sujet du fossé numérique qui existe dans la région et de ses conséquences pour le développement et la persistance de la pauvreté. La Commission a décidé que l'objectif du CAPFTIC était de renforcer les capacités des membres et membres associés de la CESAP en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>2</sup> aux fins du développement socioéconomique, en renforçant les moyens humains et institutionnels dans ce domaine.

**Figure 1. But, objectif et fonctions du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**



<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, supplément n° 19 (E/2005/39)*, par. 71.

<sup>2</sup> Dans le présent document, le terme « technologies de l'information et de la communication » englobe parfois la technologie spatiale.

### C. Programme de travail

4. Pour atteindre son but, le CAPFTIC met en œuvre les moyens suivants:

a) **Formation:** le Centre offre des possibilités de formation en matière de TIC aux décideurs et aux professionnels concernés, ainsi que des programmes d'échange d'enseignants et d'experts en TIC;

b) **Recherche:** le Centre réalise des études analytiques sur la valorisation des ressources humaines dans le secteur des TIC et sur les besoins de formation et la diffusion des pratiques optimales en matière de valorisation des ressources humaines et de méthodes de formation;

c) **Services consultatifs:** le Centre fournit aux membres et membres associés de la CESAP des services consultatifs relatifs à la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC.

5. *Formation.* Le Centre a pour vocation de créer des conditions propices au développement des TIC à travers un effort de renforcement des capacités, consistant à organiser des cours de formation et des ateliers destinés à renforcer les connaissances et les compétences des décideurs, des responsables de projets, des enseignants et des établissements nationaux chargés de la formation des fonctionnaires en matière de TIC. Le Centre dispense une formation correspondant aux besoins et tenant compte de l'évolution du secteur des TIC. Les modules de formation sont constamment actualisés à l'aide du programme de recherches analytiques. En vue de renforcer les capacités institutionnelles et de diffuser plus largement la formation, une place importante est accordée aux programmes de formation des instructeurs qui peuvent être associés à d'autres modules qui permettent aux instructeurs de se perfectionner dans certains domaines.

6. *Recherche.* Le Centre effectue divers travaux de recherche et d'analyse pour mettre en commun les données d'expérience nationales relatives aux programmes de valorisation des ressources humaines en matière de TIC et l'information sur les dernières avancées dans ce secteur. Les études menées par le Centre visent à aider les États membres à élaborer les stratégies et les programmes nationaux voulus pour renforcer les ressources humaines dans le domaine des TIC. Le programme de recherche est axé sur les objectifs décrits ci-après:

a) Effectuer des travaux de recherche et mener des enquêtes dans le domaine des TIC et de la valorisation des ressources humaines dans les États membres de la région de l'Asie et du Pacifique;

b) Produire des rapports périodiques sur les besoins et les tendances en matière de formation aux TIC, dont les conclusions seront prises en compte dans les programmes de formation aux TIC;

c) Faciliter l'échange et le partage des données d'expérience et des informations, en coopération avec d'autres organisations internationales, et dans le cadre de forums de discussion en ligne et de réseaux; et

d) Promouvoir les projets communs de recherche et créer un réseau de collaboration axé sur la recherche et permettant d'élaborer et de mettre en commun les contenus et ressources de la formation.

7. *Services consultatifs.* Pour renforcer la coopération parmi les États membres dans le domaine de la valorisation des ressources humaines en matière de TIC, le Centre fournit des services personnalisés de formation, de consultation et d'information portant sur la conception de cours. Il aide également à en établir le contenu, en fonction de la situation propre à chaque pays. Le Centre offre également des services consultatifs visant à mettre en place des plans stratégiques pour la valorisation des ressources humaines en matière de TIC dans les pays membres.

#### **D. Conseil d'administration**

8. Aux termes de ses statuts, le Centre a un conseil d'administration comprenant un représentant désigné par le Gouvernement de Corée et huit représentants des membres et membres associés de la CESAP élus par la Commission. Les membres du Conseil sont élus pour une durée de trois ans ; ils sont rééligibles. Les États membres élus au Conseil d'administration pour la période 2006-2009 sont les suivants: Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Mongolie et Thaïlande. Le Conseil se réunit une fois par an pour entre autres examiner l'administration et la situation financière du Centre ainsi que l'exécution de son programme de travail.

### **I. ALIGNEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES BESOINS DE RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE DOMAINE DES TIC**

#### **A. Situation au niveau régional du renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication**

9. Alors que la mondialisation et l'utilisation de plus en plus intensive des TIC rapprochent les pays et ouvrent de nouvelles possibilités pour le développement socioéconomique, les pays qui manquent de personnel compétent dans le domaine des TIC marquent le pas. S'ils restent à la traîne, ces pays pourront difficilement accéder aux informations et aux connaissances et participer à une économie en réseau et numérique, la société et l'économie actuelles étant de plus en plus axées sur l'information.

10. L'idée d'assurer à tous un accès aux TIC est intégrée dans la Déclaration du Millénaire<sup>3</sup> et dans les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information<sup>4</sup>. Les TIC peuvent être utilisées pour renforcer la lutte contre la pauvreté (Objectif 1), élargir l'accès à l'éducation à tous les niveaux (Objectif 2), renforcer le pouvoir des femmes (Objectif 3) et d'autres groupes généralement défavorisés, et encourager les partenariats mondiaux pour un développement socioéconomique durable (Objectif 8).

---

<sup>3</sup> Résolution 55/2 de l'Assemblée générale du 8 septembre 2000.

<sup>4</sup> La Déclaration de principes et le Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information, adoptés à Genève (A/C.2/59/3, annexe); l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (voir A/60/687).

11. Dans un environnement mondial de plus en plus interconnecté et numérique, les décideurs et autres responsables gouvernementaux doivent relever le défi de créer un environnement et des politiques favorables à la promotion des TIC pour le développement (ICT4D), tel que le préconise le Sommet mondial sur la société de l'information. Les décideurs fixent les priorités, réunissent et répartissent les fonds, facilitent les partenariats et adoptent les politiques favorables au secteur des TIC et à l'utilisation des TIC aux fins du développement. Les responsables gouvernementaux qui sont en mesure d'utiliser ces technologies peuvent créer et assurer le fonctionnement de systèmes fondés sur les TIC qui renforcent l'efficacité du gouvernement, promeuvent l'accès des utilisateurs de divers horizons aux TIC, et offrent des services importants à la population. Il est en outre fondamental que les initiatives et les politiques soient structurées et mises en œuvre de manière stratégique dans le cadre d'une perspective plus large quant à la façon dont les TIC peuvent répondre au mieux aux Objectifs du Millénaire pour le développement tout en tenant compte des besoins et des stratégies spécifiques de développement au niveau national.

12. Les autres parties concernées provenant des organismes de recherche, des groupes de réflexion et du secteur privé jouent également un rôle déterminant dans la recherche et le développement de nouvelles technologies peu coûteuses et dans l'étude de moyens innovants par lesquels les technologies peuvent aider les parties à faire face à certains problèmes de développement dans leur pays.

13. Dans les pays en développement, les entrepreneurs sociaux qui investissent dans la recherche de nouvelles solutions innovantes pour combler le fossé numérique n'ont cessé de promouvoir l'idée auprès des communautés rurales que des solutions peu coûteuses et originales peuvent encore assurer leur participation active dans le nouveau monde des TIC. De plus, dans la plupart des pays en développement, les organisations de la société civile jouent un rôle important dans le renforcement des capacités des communautés, en particulier de celles situées en zone rurale, pour utiliser au mieux les TIC aux fins d'un développement humain durable. Ainsi, les organisations de la société civile sont le maillon essentiel qui permet de s'assurer que les TIC atteignent réellement les populations qui se situent en dehors des métropoles urbaines et contribuent ainsi à combler le fossé numérique.

14. Si les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé n'ont pas les capacités humaines suffisantes en matière de TIC, il est peu probable que la promesse d'un avenir meilleur grâce à l'utilisation des TIC se réalise un jour.

#### **B. Mandat de la CESAP en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine des technologies de l'information et de la communication**

15. Dans sa résolution 61/6, la Commission a encouragé les Nations Unies, les autres organisations et organismes internationaux, ainsi que les organisations non gouvernementales actives dans le domaine des TIC à apporter leur soutien au Centre et à collaborer à la mise en œuvre de son programme de travail. L'objectif du Centre, selon ses statuts, est de « renforcer les capacités des

membres et membres associés de la CESAP dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux fins du développement socioéconomique en organisant des programmes de formation »<sup>5</sup>.

16. L'importance de cette question a été réaffirmée par les participants au Forum régional du CAPFTIC sur le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication, qui s'est tenu à Incheon (République de Corée) les 5 et 6 mars 2007. Lors de ce forum, auquel ont assisté plus de 200 participants venant de 48 pays de la région et des experts en TIC du monde entier, il a été souligné que le rôle du CAPFTIC était de dispenser une formation qui aide à réduire le fossé numérique et à promouvoir le développement socioéconomique dans les pays en développement<sup>6</sup>.

17. Le Centre a pour objectif de réduire les fossés qui subsistent en matière de ressources humaines dans le domaine des TIC, de supprimer les obstacles à l'utilisation des TIC, et de promouvoir leur utilisation en organisant des programmes de renforcement des capacités axés sur la formation, la recherche et les services consultatifs.

**C. La formation au cœur de la stratégie de renforcement des capacités du Centre  
Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et  
de la communication pour le développement**

18. Le CAPFTIC a entrepris un examen complet des programmes de formation visant à renforcer les capacités dans le domaine des TIC pour le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique. Cet examen a révélé que seuls quelques cours de formation isolés étaient offerts de manière sporadique aux décideurs et aux fonctionnaires et que ces cours étaient principalement axés sur les applications servant au commerce électronique et sur les initiatives en faveur de l'administration électronique. Un examen plus approfondi de ces programmes a mis au jour plusieurs insuffisances, notamment celles décrites ci-après:

- a) La plupart des ateliers et programmes de formation actuellement proposés se limitent à des thèmes liés à l'administration électronique et négligent toute une série d'autres applications des TIC que les décideurs doivent maîtriser;
- b) Ils ne sont pas très complets et sont généralement axés sur des thèmes précis;
- c) Ils sont conçus avec comme hypothèse de départ que les décideurs et les fonctionnaires concernés maîtrisent déjà les concepts de base et la terminologie des TIC;

---

<sup>5</sup> Voir résolution 61/6 de la Commission, du 18 mai 2005, annexe.

<sup>6</sup> Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement: conclusions et recommandations du Forum régional de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication: situation actuelle, objectifs futurs et mesures à prendre pour les atteindre.

d) Ils s'adressent à des participants qui maîtrisent déjà les principales compétences nécessaires à la gestion de projets, à savoir comment planifier, analyser, administrer et évaluer les applications des TIC.

19. Ces insuffisances sont le résultat de programmes de formation qui n'ont pas été fondés sur un cadre pédagogique solide qui tienne compte de la nécessité d'acquérir de façon cumulative une connaissance exhaustive des TIC et de leur lien avec le développement. Des conceptions et suppositions erronées peuvent amener les responsables gouvernementaux à prendre des décisions reposant sur des informations périmées concernant les capacités, le coût et les bienfaits des TIC.

**Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics:  
une initiative clef**

20. En 2007, le CAPFTIC a organisé six ateliers de formation, un forum régional et un programme d'enseignement à distance portant sur divers domaines thématiques, notamment : la cybergouvernance, le commerce électronique, l'autonomisation des femmes, et le renforcement des capacités dans le domaine des TIC. Au total, plus de 850 participants originaires de 49 pays, dont plus de 200 femmes, ont reçu une formation du CAPFTIC. Les responsables gouvernementaux, les milieux universitaires, les organisations de la société civile et le secteur privé étaient représentés par les participants.

21. En 2008, le CAPFTIC s'est détourné quelque peu des programmes de formation thématiques pour s'orienter vers le développement de son initiative phare en matière de renforcement des capacités : l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics. L'Académie a pour vocation de doter les décideurs et les principales parties prenantes des connaissances et des compétences de base dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication pour la poursuite des objectifs nationaux de développement. L'Académie a été officiellement lancée le 16 juin 2008 à l'occasion du deuxième anniversaire du Centre et dans le cadre du Forum mondial sur la mise en place d'une économie de l'Internet inclusive: Perspectives des pays en développement, auquel ont participé différentes parties prenantes et qui s'est tenu à Séoul parallèlement à la réunion ministérielle de l'OCDE sur l'avenir de l'économie de l'Internet.

22. Les objectifs du programme de formation de l'Académie sont les suivants:

a) Offrir aux décideurs et responsables publics un programme de formation aux TIC en s'assurant que son contenu sera essentiellement non technique;

b) Présenter le contenu sous la forme de modules pour un maximum de flexibilité et pour pouvoir adapter l'apprentissage au contexte;

c) Présenter le contenu sur divers supports multimédia pour optimiser l'apprentissage et réduire au minimum les perturbations de l'activité professionnelle des participants;

d) Diffuser largement le contenu sous la forme d'un didacticiel ouvert à tous, permettant aux instructeurs des pays en développement de participer à la formation et d'avoir ensuite accès au didacticiel pour guider l'apprentissage d'autres étudiants;

e) Promouvoir la coopération Sud-Sud en encourageant les autres régions en développement, y compris l'Afrique et l'Amérique latine, à utiliser le didacticiel ouvert mis au point pour la formation aux TIC des décideurs et responsables publics.

23. L'Académie se compose d'un programme de base de formation aux TIC pour le développement et de huit modules autonomes portant sur divers sujets, allant du niveau de base à des niveaux plus avancés. Ces modules peuvent servir pour des cours particuliers ou l'auto-formation en ligne. Les titres des modules sont les suivants :

a) Lien entre applications des TIC et développement;

b) Les TIC au service du développement: politiques, processus et gouvernance;

c) Administration électronique;

d) Tendances dans le domaine des TIC concernant les responsables publics;

e) Gouvernance de l'Internet;

f) Sécurité et confidentialité des réseaux et des informations;

g) Gestion théorique et pratique des projets concernant les TIC;

h) Développement de structures de financement diversifiées ou différentes options pour le financement des TIC dans l'optique du développement (ICT4D).

24. L'Académie commence par les notions de base dans le domaine des TIC pour le développement et aborde ensuite des sujets d'un niveau plus avancé en suivant un fil pédagogique cohérent. Cette façon de procéder permet de s'assurer que les matières abordées sont vues en profondeur et dans le bon ordre. D'autres modules pourraient être ajoutés après la publication des huit premiers titres.

25. Les experts du CAPFTIC, en collaboration avec des universitaires et des experts régionaux de premier plan, ont rédigé les titres des modules et les plans des cours, et ont dressé une liste des sujets à traiter dans chaque module du programme d'initiation aux TIC.

26. Le Centre a mené une enquête d'évaluation des besoins auprès des décideurs et des responsables publics des pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique afin de recueillir des réactions et des suggestions concernant le projet d'Académie, à laquelle 21 pays ont répondu. Il ressort de l'enquête que les responsables publics des pays en développement ont besoin d'un programme complet de formation aux concepts de base et à certains aspects plus élaborés des TIC au service du développement.

27. Afin de recueillir les réactions sur les projets de modules de formation de l'Académie, le Centre a organisé, en collaboration avec les institutions nationales de formation et les décideurs, trois ateliers sous-régionaux (Asie du Sud, Asie centrale et occidentale, et Asie du Sud-Est) en avril et en mai 2008. Chaque atelier était organisé de façon à recueillir le maximum d'opinions de la part des participants sur l'utilité et la pertinence du contenu de chaque module, et sur la méthode de formation la plus appropriée. Les ateliers s'étalaient sur quatre à six jours, deux à trois modules étant présentés lors de chaque atelier.

28. Le Centre a également organisé son premier stage de formation pour instructeurs à l'intention des établissements nationaux de formation. Le stage a eu lieu en République de Corée du 16 au 28 juin 2008, et a regroupé plus de 30 participants originaires de la région. Les participants ont participé aux modules, et ont assisté à des séances de travail sur la conception d'activités d'acquisition des connaissances afin de se familiariser avec les méthodes d'enseignement appropriées aux modules de l'Académie, ainsi qu'à des séances sur la façon dont les modules peuvent être adaptés pour répondre au mieux au contexte local.

29. L'Académie est également dotée d'une plateforme d'enseignement à distance en ligne (le campus virtuel du CAPFTIC) sur laquelle tous les cours seront affichés et pourront être téléchargés gratuitement, réutilisés, et, le cas échéant, adaptés aux besoins des utilisateurs ou aux conditions locales. Le campus virtuel a été développé sur la base des enseignements tirés de la collaboration avec l'Institut de la Banque asiatique de développement dans le cadre de l'organisation de l'enseignement à distance en 2007.

30. Le campus virtuel est conçu de façon à assurer à tous, à tout moment, et partout, un accès aux supports de formation aux TIC pour le développement. Son objectif premier est d'assurer un accès en ligne aux didacticiels pour la formation hors site. Cette formule d'apprentissage en ligne réduit au minimum les perturbations apportées à l'environnement de travail des utilisateurs et leur permet d'étudier à leur propre rythme. Chaque cours est sanctionné par un certificat de participation.

31. Pour une plus large diffusion, les cours sont également publiés sous la forme d'un didacticiel libre d'accès, de façon à pouvoir être téléchargés gratuitement, réutilisés et traduits pour l'initiation aux TIC des dirigeants politiques et des hauts fonctionnaires d'Asie et, éventuellement, d'autres régions du monde. Le campus virtuel commencera par proposer les huit premiers modules, auxquels seront plus tard ajoutés d'autres supports de formation dans plusieurs langues, en collaboration avec d'autres partenaires de développement et de formation.

32. Pour ceux ayant un accès limité à l'Internet ou n'en ayant pas du tout, une version sur CD-ROM du campus virtuel sera proposée. Le campus virtuel devrait être lancé à la fin de l'année 2008.

33. Les établissements nationaux de formation se sont dites très intéressés par l'intégration des modules de l'académie dans les programmes de formation qu'ils organisent à l'intention des fonctionnaires, et par leur traduction. La Commission économique pour l'Afrique a ainsi exprimé son intérêt par écrit.

34. Les divers établissements de formation nationaux et régionaux qui organisent déjà des stages de formation de courte durée à l'intention des fonctionnaires de niveau intermédiaire et supérieur tiennent actuellement des consultations avec le Centre à propos de la livraison et de la personnalisation des modules. Le Centre s'est engagé à transmettre à ces établissements de formation le contenu des modules et tous les supports qui s'y rapportent, y compris les bibliographies et les études de cas. Sous réserve des ressources financières disponibles, le Centre s'efforce également de définir l'orientation de l'Académie et d'offrir une formation pratique aux instructeurs.

#### **D. Recherche: données de pointe sur la création de capacités en matière de TIC**

35. Alors que le fossé numérique ne cesse de se creuser dans de nombreux pays de la région de l'Asie et du Pacifique, les initiatives destinés à renforcer la capacité des décideurs et des citoyens à utiliser les TIC pour le développement socioéconomique restent limitées et ponctuelles. L'absence d'un mécanisme efficace et coordonné permettant le partage et l'acquisition des ressources nécessaires au renforcement des capacités, tels que les supports de formation, les guides, les manuels, les études de cas et les dossiers pédagogiques audiovisuels, constitue un frein au développement socioéconomique. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, il n'existe aucun réseau ni aucune structure dédiés à la formation des décideurs, des éducateurs et des directeurs de projet grâce auxquels ces derniers pourraient partager leur expérience et leur savoir ou collaborer pour créer et organiser des programmes de formation de qualité visant à promouvoir les synergies innovantes qui contribuent à faire progresser les TIC au service du développement.

36. En outre, les exemples de réussite dans diverses applications des TIC au développement sont certes nombreux, mais les pays en développement sont défavorisés par l'absence d'informations pertinentes et actualisées sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés. Partager ce savoir permettrait aux parties prenantes des pays en développement d'obtenir des indications précieuses qui les aideraient à prendre les décisions qui s'imposent en temps voulu concernant le choix et l'utilisation des outils TIC appropriés. Le partage du savoir permettrait également de réduire le risque d'erreurs coûteuses.

37. Les données relatives aux études de cas et aux bonnes pratiques existantes ne sont disponibles que sous un format qui est soit fondé sur une recherche documentaire, soit destiné à mettre en évidence les facteurs de réussite des projets, sans suffisamment insister sur les enjeux et les enseignements tirés qui pourraient être utiles pour les projets en cours et les projets futurs.

38. Les décideurs, les faiseurs d'opinion, les chercheurs et les organisations de la société civile des pays en développement de la région doivent être bien au fait des meilleures pratiques mises en œuvre dans la région. Par ailleurs, une place importante doit être accordée aux avis techniques détaillés concernant la meilleure façon de tirer parti des enseignements tirés de ces pratiques optimales et de les adapter en vue de meilleurs projets de TIC pour le développement.

39. Afin de répondre au besoin d'informations pertinentes et actualisées sur les pratiques optimales et les enseignements tirés dans le domaine des TIC pour le développement, le Centre a lancé plusieurs initiatives destinées à organiser et à partager le vaste ensemble de connaissances, d'expériences pratiques et d'enseignements tirés des précédents projets.

40. En 2007, le Centre a publié deux rapports et deux documents destinés à fournir une évaluation actualisée de l'état des ressources humaines dans le secteur des TIC:

a) « ICT human resource development in Asia and the Pacific: Current status, emerging trends, policies and strategies » (Développement des ressources humaines en TIC en Asie et dans le Pacifique: état actuel, tendances, politiques et stratégies, qui fournit des informations et des prévisions importantes sur les besoins en matière de ressources humaines dans le domaine des TIC.

b) « Development of a multi-factor set of country-level ICT human resource capacity indicators » (Mise au point d'un ensemble multisectoriel d'indicateurs nationaux des ressources humaines en matière de TIC), qui est un rapport du directeur du Centre dans lequel est proposé un ensemble d'indicateurs permettant de recenser les compétences en matière de ressources humaines dans le domaine des TIC.

c) Deux manuels électroniques ont également été mis en ligne en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement: *Small and Medium Enterprises and ICT* (PME et TIC) et *ICT for Disaster Management* (Les TIC pour la gestion des catastrophes).

### **1. E-Collaborative Hub: organisation et mise en commun des connaissances**

41. En 2008, un centre de coopération électronique en ligne (*e-Collaborative Hub* ou *e-Co Hub*) a été conçu et mis au point par le CAPFTIC pour permettre aux individus et aux organisations partageant le même souci de renforcer les capacités d'utilisation des TIC aux fins du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique de se rencontrer en ligne. L'initiative fournit des espaces de travail en ligne où les apprenants et les instructeurs peuvent échanger des informations et des idées sur les TIC aux fins du développement, et où ils peuvent même travailler ensemble sur un projet commun. Les utilisateurs auront également accès au centre de ressources en ligne, où les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et les établissements d'enseignement supérieur mettent à la disposition des utilisateurs des documents, des vidéos, des travaux de recherche, des études de cas et d'autres ressources.

42. Il s'agit de renforcer l'apprentissage et la formation en facilitant l'accès aux ressources relatives aux technologies de l'information et de la communication, et en offrant un espace interactif dédié au partage des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des TIC aux fins du développement. Le centre de coopération électronique en ligne *e-Collaborative Hub* n'a pas pour objet de faire double emploi avec d'autres portails dédiés aux TIC pour le développement; il vise plutôt à doter les décideurs, les éducateurs et les responsables de projet d'un corps de pratique dans le cadre duquel ils peuvent consulter les informations de plus en plus nombreuses qui sont publiées, et en discuter. Cela s'inscrit dans le cadre du campus virtuel – la plateforme en ligne dédiée à l'initiative phare du Centre pour le renforcement des capacités – aux fins de promouvoir un environnement d'apprentissage renforcé et permanent.

43. Le centre de coopération électronique *e-Collaborative Hub* a été lancé le 16 juin 2008 lors de la réunion ministérielle de l'OCDE sur l'avenir de l'économie de l'Internet, qui s'est tenue à Séoul. Début août 2008, quelque 300 sources d'information étaient déjà disponibles en ligne et près de 150 personnes originaires de 43 pays s'étaient inscrites. Parmi celles-ci, 91 % viennent de pays membres et membres associés de la CESAP, 34 % travaillent pour des administrations publiques et 20 % proviennent d'organismes de recherche et d'établissements universitaires. En outre, le site Web du CAPFTIC, qui héberge le centre de coopération électronique *e-Collaborative Hub*, a compté 3 400 visiteurs (compte non tenu du personnel du CAPFTIC) originaires de 146 pays (au 3 août 2008). Des visiteurs venant de 51 des 62 membres et membres associés de la Commission ont navigué sur le site Web, et 34 % d'entre eux ont consulté l'*e-Collaborative Hub*.

## **2. Publications: rendre le savoir accessible à tous**

44. Le CAPFTIC a créé, en collaboration avec l'Institut coréen pour le développement de la société de l'information, une revue trimestrielle intitulée *ICT World Today* afin de partager les pratiques optimales et l'information sur l'évolution des TIC dans le contexte du développement et la coopération Sud-Sud. La première édition, parue en juin 2008, était consacrée au fossé numérique. Les 3 000 copies imprimées sont destinées aux dirigeants, aux organisations de la société civile et aux établissements nationaux de formation des pays en développement, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays à économie en transition. Une version électronique de ce périodique est également disponible en ligne et peut être téléchargée gratuitement.

45. En facilitant l'accès aux données d'expérience et aux conclusions provenant des projets mis en œuvre dans la région, la série d'études de cas menées par le Centre sur les TIC pour le développement (ICT4D) seront une référence utile pour les dirigeants et les diverses parties prenantes qui élaborent ou appuient des projets de TIC pour le développement. Les nouveaux projets pourront bénéficier des études de cas en évitant les écueils les plus fréquents et en adoptant les stratégies qui ont fait leurs preuves. Les études de cas peuvent également offrir aux diverses parties intéressées des possibilités de création de réseaux, de collaboration et de mise en œuvre de solutions nouvelles.

### 3. Mesurer l'utilisation des TIC au service du développement

46. Afin de contribuer aux efforts menés à l'échelon international pour harmoniser les indicateurs des TIC et produire des statistiques TIC comparables allant dans le sens du travail entrepris au niveau mondial par le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement<sup>7</sup>, le CAPFTIC a collaboré avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) à l'organisation du premier cours de formation Asie-Pacifique sur la production de statistiques de l'économie de l'information, qui s'est tenu à Incheon (République de Corée) en février 2008. Des indicateurs et critères de référence utilisant une méthode commune sont indispensables à la recherche analytique. Grâce à cette formation, les participants étaient munis d'un cadre méthodologique pour effectuer, dans le cadre de leurs enquêtes nationales sur l'économie de l'information, des travaux statistiques sur les TIC au cours des différentes phases de collecte, de traitement et de diffusion des données. Au cours de cette formation, l'attention des participants a été appelée sur les variables et les indicateurs devant être compilés, notamment sur une liste d'indicateurs de base servant à évaluer le secteur des TIC et l'utilisation des TIC dans les entreprises, les classifications à utiliser, et le type d'opérations statistiques servant aux enquêtes sur l'utilisation des TIC dans les entreprises et sur le secteur des TIC.

#### **E. Services consultatifs: adaptation à la diversité de la région de l'Asie et du Pacifique**

47. Afin de renforcer la coopération entre les États membres en matière de valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC, le Centre offrira des services consultatifs sur la formation et la mise au point de programmes d'études tenant compte de la situation propre à chaque pays. En préparation à ce projet, le Centre a réalisé une enquête d'évaluation des besoins, à laquelle ont participé 21 pays.

48. Le CAPFTIC a engagé des discussions et tenu des consultations individuelles avec plus de 10 institutions nationales et régionales en vue d'élaborer des stratégies et des programmes à long terme passant par l'utilisation et l'adaptation du contenu de l'Académie au niveau local.

49. Le Centre a également lancé les initiatives suivantes et s'emploiera activement à fournir les services de consultation correspondant aux besoins.

50. *Réseau de partenariats numériques.* Le Centre a lancé le Réseau de partenariats numériques en octobre 2007, formant un groupe experts constitué d'instructeurs, d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans la création de capacités en matière de TIC et dans les TIC au service du développement, dont le Centre peut s'inspirer pour les services consultatifs qu'il fournit aux pays membres. Le réseau compte actuellement environ 150 membres représentant 43 pays.

51. En 2007, le CAPFTIC a adressé un appel de propositions aux membres du réseau, leur demandant de s'associer à lui pour la mise au point de programmes de formation au niveau national.

---

<sup>7</sup> Voir TD/400. Pour de plus amples informations, voir [www.itu.int/ITU-D/ict/partnership/](http://www.itu.int/ITU-D/ict/partnership/).

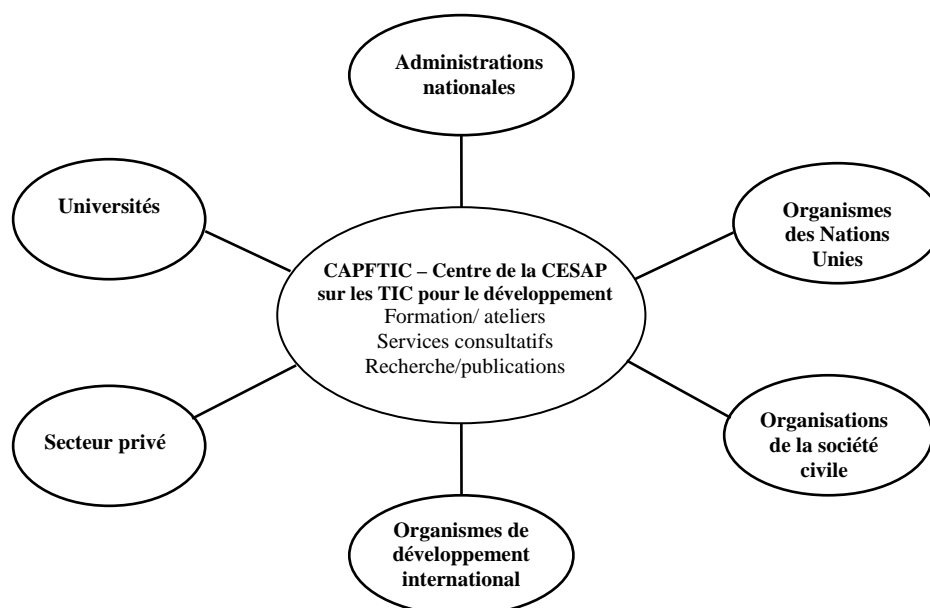
52. *Programme de formation des futurs dirigeants du secteur des TIC.* Le Centre axe son action sur le renforcement des capacités des dirigeants, des responsables publics et des instructeurs, mais investir dans les futurs dirigeants de la région est aussi une priorité. Le Centre a créé, en collaboration avec le réseau des universités de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Ministère des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée et l'Université de Daejeon, le Programme de formation des futurs dirigeants du secteur des TIC, pour concourir au programme international d'échanges d'étudiants entre l'ASEAN et la République de Corée en 2008. Dans le cadre de cette nouvelle initiative, 20 étudiants prometteurs du premier cycle originaires de sept pays membres de l'ASEAN ont reçu le 1<sup>er</sup> avril 2008 une bourse pour l'étude des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement socioéconomique à l'Université de Daejeon en République de Corée. Le Centre fournit des services consultatifs pour la conception de ce programme d'études.

## II. LA VOIE À SUIVRE

### A. Création de réseaux de coopération à l'échelon mondial

53. Le CAPFTIC est bien conscient qu'une organisation seule ne peut contribuer efficacement au développement socioéconomique et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour mener cette mission à bien, le Centre s'efforce de continuer de créer des partenariats stratégiques aux niveaux national, régional et mondial dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des TIC. Ces partenariats seront établis avec divers acteurs (les administrations publiques, les organisations de la société civile, le secteur privé, les organismes des Nations Unies, les partenaires de développement internationaux et les universités), comme le montre la figure 2.

**Figure 2. La stratégie de partenariat du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**



## **B. Feuille de route du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**

54. Le CAPTIC devrait pouvoir, grâce à une approche stratégique et inclusive de la conception de programmes, assurer la cohérence, éviter les doubles emplois, fournir des services à valeur ajoutée et établir des partenariats stratégiques qui exploitent les synergies avec les autres organisations régionales et internationales. La mise en œuvre des programmes du Centre, en collaborant avec et en appuyant d'autres institutions régionales et nationales, a permis au CAPFTIC de se positionner comme un partenaire crédible. Le Centre a également apporté un soutien toujours plus utile aux institutions régionales et nationales pour l'élaboration de leurs programmes respectifs concernant les TIC pour le développement.

55. Toutes les activités du Centre étant fondées sur une vision pratique et réaliste des besoins et des évolutions, et sur les capacités de ses États membres, le Centre doit être prêt à apporter une contribution positive et effective sous la forme de services utiles à toutes les parties prenantes au niveau national. La feuille de route (2006-2011)<sup>8</sup>, y compris les différentes phases du développement des activités de programme du Centre, est présenté à la figure 3.

56. Les activités du Centre, le travail préparatoire et les stratégies en cours devraient favoriser la création de capacités dans le domaine des TIC pour le développement dans la région. Le Centre devrait s'acquitter avec succès de son rôle en tant que centre de formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement, répondant à la fois aux besoins des institutions régionales et à ceux des partenaires nationaux dans les États membres.

### **III. QUESTIONS À EXAMINER**

57. Le Comité souhaitera peut-être prendre note des diverses questions soulevées dans le présent document. Compte tenu des nouveaux grands axes et orientations du secrétariat tels que définis par la Commission dans sa résolution 64/1 du 30 avril 2008, notamment l'établissement du nouveau Comité des technologies de l'information et de la communication et la reconnaissance de l'importance de la prévention des risques de catastrophe, le Comité souhaitera peut-être donner son avis sur les nouveaux domaines prioritaires du Centre à envisager pour le prochain programme biennal, pour que le Centre puisse jouer un rôle central dans la réponse à apporter aux besoins émergents de formation des États membres dans le secteur des TIC. Le secrétariat souhaite en particulier proposer que :

a) le Centre inclue, sous la forme d'un module, la prévention des risques de catastrophe dans le programme de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics, et organise un cours de formation pour les responsables gouvernementaux et autres personnes concernées;

b) le Centre renforce son volet recherche et analyse afin d'aider les États membres dans la formulation des politiques et des mesures recommandées.

---

<sup>8</sup> Le financement actuel du Centre est assuré jusqu'en juin 2011.

**Figure 3. Phases de développement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**

**Phases de développement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**

**Forum des parties**

- Forum régional sur le renforcement des capacités en matière de TIC
- Forum mondial sur la mise en place d'une économie de l'Internet inclusive : Perspectives des pays en développement lors de la réunion ministérielle de l'OCDE sur l'avenir de l'économie de l'Internet tenue en 2008

**Formation**

- Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics
  - a) Ateliers de formation sous-régionaux
  - b) Formation régionale des instructeurs
- Cours thématiques
- Programme de formation des futurs dirigeants du secteur des TIC avec le réseau d'universités de l'ASEAN

**Recherche**

- E-Collaborative Hub (centre de coopération électronique)
- Série d'études de cas sur les TIC pour le développement (ICT4D)
- Rapports sur les TIC et le renforcement des capacités humaines
- ICT World Today (revue)
- Publication de documents communs avec d'autres organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement), Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et Union internationale des télécommunications)

**Services consultatifs**

- Enquête d'évaluation des besoins en ressources humaines dans le domaine des TIC : niveau régional

**Formation**

- Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics
  - a) Formation régionale des instructeurs
  - b) Ateliers de formation sous-régionaux
  - c) Ateliers de formation nationaux
- Adaptation du contenu des modules de l'Académie aux besoins locaux
- Création de nouveaux modules
- Programme de formation plus axé sur la sécurité et la confidentialité des informations et des réseaux, et l'administration électronique

**Gestion de la recherche/des connaissances**

- E-Collaborative Hub (centre de coopération électronique)
- Réseau de partenariats numériques
- ICT World Today (revue)
- Série de manuels d'initiation sur les TIC et le renforcement des capacités
- Série d'études de cas (ICT4D)

**Services consultatifs**

- Fixation de normes techniques dans les TIC pour assurer la compétitivité mondiale
- Services consultatifs pour l'adaptation du contenu des modules aux besoins des utilisateurs
- Conseils sur le programme d'études dans le cadre du lancement au niveau national de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics

- Inauguration officielle (16 juin 2008)
- Installation des locaux du CAPFTIC
- Recrutement et mise en place du personnel
- Établissement des procédures opérationnelles
- Élaboration des plans et des stratégies du Centre

PHASE DE LANCEMENT (2006)

PHASE DE MISE AU POINT (2007-2008)

Stratégie de mise en œuvre v.1

PHASE D'EXPANSION (2009-2011)

Stratégie de mise en œuvre v.2

